



Le Rôle du lait et de l'allaitement d'après les Textes des Pyramides

Author(s): Jean Leclant

Source: *Journal of Near Eastern Studies*, Vol. 10, No. 2 (Apr., 1951), pp. 123-127

Published by: The University of Chicago Press

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/542260>

Accessed: 09/06/2010 05:08

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of JSTOR's Terms and Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>. JSTOR's Terms and Conditions of Use provides, in part, that unless you have obtained prior permission, you may not download an entire issue of a journal or multiple copies of articles, and you may use content in the JSTOR archive only for your personal, non-commercial use.

Please contact the publisher regarding any further use of this work. Publisher contact information may be obtained at <http://www.jstor.org/action/showPublisher?publisherCode=ucpress>.

Each copy of any part of a JSTOR transmission must contain the same copyright notice that appears on the screen or printed page of such transmission.

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



The University of Chicago Press is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Journal of Near Eastern Studies*.

LE RÔLE DU LAIT ET DE L'ALLAITEMENT D'APRÈS LES TEXTES DES PYRAMIDES¹

JEAN LECLANT

LES Textes des Pyramides^{1 bis}, en un certain nombre de passages, décrivent ou évoquent l'allaitement du roi défunt par des divinités nourricières: Isis² et Nephthys³, mais aussi Selkit⁴, Ipy⁵ et la déesse d'El Kab sous ses diverses formes⁶, parfois assimilée à Nout⁷, à *Šh3t-Hr*⁸ ou à *Šm3t-wrt*⁹; il faut y ajouter les deux vautours personnifiant sans doute les couronnes royales¹⁰ et les deux vaches noires, nourrices des âmes d'Héliopolis¹¹ qui vont par paires; Horus enfin.¹²

¹ Communication présentée le 28 Juillet 1948, au XXI^e Congrès International des Orientalistes, à Paris. Nous avons ajouté quelques compléments bibliographiques relatifs à des travaux parus postérieurement.

^{1 bis} L'allaitement du roi par une divinité est figuré sur plusieurs scènes des monuments funéraires royaux de l'Ancien Empire: Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sa3hure*⁶, I, *Der Bau*, fig. 15 (p. 20) et II, pl. 18, (la nourrice est *Šm3t-wrt*); Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re*⁶, fig. 21 (p. 40) et 23 (p. 41), (la nourrice a une tête de félin); G. Jéquier, *Le Monument funéraire de Pepi II*, Tome II, *Le temple*, p. 24 et pl. 30-31 et 32-33, (dans sa reconstitution, l'auteur a représenté les deux déesses en Nekhabit; réserve sur ce point déjà exprimée par H. Ranke, article cité ci-dessous, p. 232, n. 27); H. Ranke, «Ein Aegyptisches Relief in Princeton», *JNES*, IX (1950), p. 228-236 et pl. XIX, (ce serait un fragment de Pepi II, p. 233). Plusieurs des conclusions auxquelles nous avait conduit l'examen des textes nous semblent recevoir confirmation de l'étude faite par H. Ranke des scènes figurées de l'Ancien Empire montrant la divinité nourrissant le roi.

² 32 b, 707 a, 734 b, 1873 b, 2089 a (sur l'interprétation de ce dernier passage, cf. ci-dessous n. 14).

³ 371 c, 623 a, 707 a (lait d'Isis, «flot» *3gb* de Nephthys); 1354 a, 1375 a.

⁴ 1427 c-d.

⁵ 381 a-d. Sur les assimilations entre Ipy, Thouëris, Hathor, Nout, cf. B. Bruyère, *Rapport sur les fouilles de Deir el Medineh (1934-35)*, III^e partie, («Fouilles IFAO»), XVI [Le Caire, 1939], p. 106.

⁶ 910 b et suiv., 1109 a-b (l'uraeus), 2204 a-b.

⁷ 1344 a. ⁹ 2003, 729 a.

⁸ 1375 b. ¹⁰ 1118 b-c.

D'après le seul examen de cette liste de divinités nourricières, l'allaitement du roi défunt semble se situer en dehors du cadre de la théologie royale d'obédience proprement horienne. Si une riche iconographie d'époque postérieure présente fréquemment Isis allaitant l'enfant Horus¹³, il faut remarquer qu'aux Textes des Pyramides, à côté d'Isis, sont mentionnées bien d'autres nourrices. De plus les passages où Isis intervient (lait d'Isis, sein d'Isis) ne mettent pas la déesse en relations avec Horus, sauf peut-être le paragraphe 2089 a¹⁴.

¹¹ 531 c, cf. 550 a. Pour les quatre brebis qui allaitent en 252 c, cf. K. Sethe, *Von Zahlen und Zahlworten* (Strasbourg, 1916), p. 32, n. 1 et E. Drioton, *Miscellanea Gregoriana* (1941), p. 77, n. 13; mais l'«être divin» allaité est-il le roi? Le passage reste obscur.

¹² 32 a (cf. Selim Hassan, *Giza*, VI, 2, p. 191, n° 27) et 91 c. Cf. T. G. Allen, *Horus in the Pyramid Texts* (Chicago, 1916), p. 33 (D. IV, 158-59). Sur l'expression mystique «sein d'Horus» (*mn3 n Hr*), cf. Ch. Kuentz, *BIFAO*, XXX (1931; =Mélanges V. Loret), pp. 822-23.

¹³ G. Maspero n'a mis en valeur qu'un aspect des scènes où Isis présente le sein au roi, lorsqu'il les a définies comme des cérémonies d'adoption («Notes au jour le jour», § 23, *PSBA*, XIV [1891-92], pp. 308-12). Les idées de rénovation, de revigoration sont fréquemment exprimées en ces scènes (cf. infra, n. 23); il faudrait de plus tenir compte de ce que, en ce cas aussi, de nombreuses autres déesses remplacent Isis dans son rôle de nourrice.

¹⁴ Ce paragraphe, d'interprétation plus délicate qu'il ne peut sembler au premier abord, est ainsi conçu: *ii 3st ndr.n.š n.š mn3wi.š(i) n z3.š m3c hrw*, et Junker (*Der sehende und blinde Gott* [Munich, 1942], p. 76) le traduit de la manière suivante: «Isis kommt, sie hat ihre Brüste gefasst für ihren Sohn Horus, den Siegreichen». On songe immédiatement au § 1282 a, dont le texte primitif (retouché chez P 534 pour associer Isis à l'acte accompli par sa soeur Nephthys) était vraisemblablement: *Nbt-hwt ndr.n.š n.š tp n mn3wi.š(i) n šn.š*, «Nephthys has seized the tips of her breasts (in mourning) because of her brother» (traduction Breasted, *Development of Religion and Thought* [New York, 1912], p. 27, n. 4; cf. H. Müller,

Dans tous les passages où les Textes des Pyramides font allusion à la naissance d'Horus et à ses enfances à Chemmis¹⁵ on ne trouve pas mention de l'allaitement de l'enfant par sa mère. Pareille lacune est-elle de documentation ou de doctrine? Il est difficile de répondre à cette question¹⁶; dans les textes qui nous ont été transmis, on peut seulement constater que cet élément est absent du récit de la légende osirienne. De plus, les épithètes d'Horus, *hrd nhn* (l'enfant, le bébé¹⁷), sont indépendants de toute évocation d'allaitement ou de soins de nourrice.

Si l'on examine en premier lieu pourquoi le pharaon défunt avait besoin de recourir aux bons offices de nourrices divines, il semble que plusieurs réponses doivent être données, selon les passages des Textes des Pyramides pris en considération.

Tout d'abord, ce qui pourrait sembler étrange à première vue—le fait que le roi adulte soit soumis au traitement d'un nourrisson—s'explique au contraire fort bien si le roi ressuscité se trouve décrire un nouveau cycle de vie.

N'est-ce pas précisément tel un enfant

qu'il est présenté dans le chapitre (*Spruch*) 268? Là, avec le § 371 *c* commence une description dans laquelle tous les actes relatifs au roi défunt correspondent aux soins que l'on donne à un nourrisson.

§§ 371 *c*–372 *c*¹⁸:

Isis le berce, Nephthys l'allaita,
Horus le reçoit pour ses deux doigts¹⁹,
afin qu'il purifie cet (Ounas) dans le Lac du
Chacal,
et qu'il nettoie le ka de cet (Ounas) dans le
Lac de la Dat.

En ce passage, le roi n'est pas assimilé à Horus et ne reçoit pas ces traitements en tant qu'Horus, puisque ce dieu lui-même figure parmi les opérateurs, accomplissant des actions parallèles à celles des deux soeurs, selon un processus fréquent aux Textes des Pyramides. Quant aux divers offices rendus successivement au roi mort par Isis, Nephthys et Horus, ce sont ceux qui s'appliquent à un nourrisson; les derniers cependant revêtent un caractère rituel prononcé, puisque la purification du roi et le nettoyage de son ka s'accomplissent en des lieux mythologiques situés dans l'au-delà. L'enchaînement en tout ceci apparaît cohérent: La condition nouvelle du roi assimilé à un enfant rend nécessaire que l'on accomplisse pour lui tout ce qui se fait normalement en pareil cas et, d'autre part, ces actes sont la condition de la bonne continuation de sa nouvelle existence posthume.

Si l'on considère le chapitre 470²⁰, il confirme que, selon une certaine concep-

«Darstellungen von Gebärdens», *Mitt. Deutsch. Inst. Kairo*, VII (1937), p. 115, qui déclare n'avoir jamais trouvé représentation d'un tel geste de douleur). Dans le second membre du § 1282 *a* aussi bien que dans celui du § 2089, la préposition *n* a des chances de signifier: «à cause de» (Breasted) plutôt que «pour» (Junker), mais étant donné que le § 2089 fait allusion à un «triomphe» ou à une «justification» d'Horus, il ne semble pas que l'acte accompli par Isis ou Nephthys soit en relation avec le deuil, comme le croyait Breasted. Ni Breasted, ni Junker ne rendent compte, dans leurs traductions, du groupe *n.š* («pour elle-même», «pour son propre compte») qui suit *nḡr.n.š/indr.n.š*.

¹⁵ 1703 *c*; 2190 *a*; surtout 1214 *b*–1215 *a* et l'allusion de 1877 *d*.

¹⁶ A partir des éléments de la légende osirienne que nous livrent les Textes des Pyramides, il est très aléatoire de restituer l'état de la légende à la plus haute époque, et en particulier de préciser, en l'absence d'un élément attesté par la suite, si celui-ci figurait ou non dans les versions primitives.

¹⁷ 663 *c*, 664 *a*, 1214 *c*, 1320 *c*; cf. T. G. Allen, *op. cit.*, p. 19 (A 76, 77).

¹⁸ §§ 371 *c*–372 *c* = W 480, N 143, Nt 33 (pl. VII), Aba 617 (pl. XII).

¹⁹ K. Sethe (*Übersetzung und Kommentar*, II, pp. 90 et 96) rend *r ḡb* «wi.f(i)» par «an seine Seite». Le sens paraît être plus dynamique et on pourrait risquer la traduction: «pour (le) manipuler».

²⁰ Nous prenons ici surtout en considération le texte le plus ancien: celui de Pepi (P 173). Les autres versions (M 438, N 939–40) présentent d'importantes variantes, qu'il est inutile de discuter pour notre propos (cf. K. Sethe, *Übersetzung und Kommentar*, IV, pp. 187, 188, 191–92).

tion tout au moins, le roi défunt est réduit à la condition d'enfant.

§§ 911 b-912 b:

«O mère de ce Pepi», dis-je²¹, «donne ton sein à ce Pepi, afin que ce Pepi y tète». Et la déesse, qui est la Dame d'El Kab, répond: «Mon fils Pepi, ô souverain²², prends mon sein pour toi, afin que tu le tètes, ô souverain, pour que tu vives (de nouveau), ô souverain, et pour que tu sois (de nouveau) petit, ô souverain».

En fait, suivre l'interprétation de K. Sethe et traduire ainsi les deux dernières propositions comme des finales n'est guère satisfaisant: on comprend mal l'intérêt que pourrait avoir le roi d'être de nouveau petit²³; de plus, pour prendre le sein, le roi doit déjà revivre et c'est, semble-t-il, parcequ'il est petit qu'il doit prendre le sein. Devant cette difficulté, J. H. Breasted²⁴ avait traduit: «afin que tu puisses vivre, ô mon roi, aussi longtemps que tu es petit»; Speleers²⁵ et Faulkner²⁶ s'étaient ralliés à cette interprétation. Sans doute est-il possible d'aller plus loin et de ne pas donner au seul *ndš.k* une valeur particulière (en l'occurrence, temporelle): on pourrait voir

²¹ Cf. A. de Buck, suivi par K. Sethe, *ZÄS*, LXIV (1929), p. 3; R. O. Faulkner, *JEA*, XXI (1935), p. 177.

²² «Dit-elle» traduisent K. Sethe (*Übersetzung und Kommentar*, IV, p. 187), et R. O. Faulkner, *op. cit.*

²³ Les conceptions auxquelles se rattache ce passage des Textes des Pyramides—d'intention funéraire—semblent fort différentes de celles de rajeunissement (*rnp*), de rénovation par le lait, fréquemment exprimées à plus basse époque, selon lesquelles le roi, dans la force le l'âge, puise au sein d'une divinité une nouvelle vigueur (cf. e.g., Salle des Offrandes de Denderah; E. Chassinat, «A propos d'un mot incertain», *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales*, III [1935] [vol. offert à Jean Capart], pp. 107-12).

²⁴ J. H. Breasted, *op. cit.*, p. 130, n. 7: «That thou mayest suck it, my king, and live, my king, as long as you are little».

²⁵ L. Speleers, *Les Textes des Pyramides égyptiennes*, éd. autographiée (1923), p. 65: «pour que tu vives, mon roi, étant petit, mon roi».

²⁶ R. O. Faulkner, *op. cit.*, p. 177: «that thou mayest live,» says she, «whilst thou art little.»

dans les deux propositions subordonnées du § 912 b *nh.k* et *ndš.k* deux causales et non des finales—et traduire ainsi l'ensemble:

Prends mon sein, afin que tu le tètes, ô souverain, puisque tu es de nouveau vivant, ô souverain, et que tu es de nouveau petit, ô souverain,

texte qui se continue de la sorte:

§§ 913 a-b:

(ainsi) tu monteras au ciel comme (*ou* avec) les faucons, tes plumes étant comme celles des oiseaux, ô souverain²⁷.

Ainsi, en ce passage, les soins nourriciers paraissent résulter encore du fait que le roi défunt est assimilé à un petit enfant (*ndš*), qui vient de renaître (*nh*, avec le sens itératif); ces soins découlent pour ainsi dire de la situation où se trouve le roi après sa mort; ils sont en même temps préliminaires à la montée au ciel proprement dite.

On peut rapprocher de cette vue les §§ 531 b-c:

Shou l'élève à la dignité de lieutenant de Shou, après que M a tété²⁸ le lait des deux vaches noires, les deux nourrices des âmes d'Héliopolis.

L'allaitement se présente donc comme une modalité particulière d'une résurrection glorieuse.

Mais si cette conception apparaît la plus originale—telle n'est pas la seule signification de l'allaitement du roi par une divinité, dans les Textes des Pyramides. Plusieurs passages mentionnent les soins nourriciers accordés au roi défunt par des divinités traditionnellement associées à la garde et à la protection de la royauté pharaonique: la Dame d'El Kab sous ses différentes formes²⁹:

²⁷ Sur l'envol du roi mort au ciel, cf. Ch. Desroches-Noblecourt, *BIFAO*, XLV (1947), p. 202 sq.

²⁸ *ou* «après qu'il a fait allaiter M. du lait des deux vaches noires ...».

²⁹ J. Capart, *Quelques observations sur la Déesse d'El-Kab* (Bruxelles, 1946).

§§ 729 a-c:

Ta mère est la *šm̄t-wrt* (la grande vache)³⁰, qui réside à El Kab, la couronne blanche, la coiffe *ʿfnt*, celle aux vastes plumes, celle dont les seins sont pendants; elle t'allaite sans te sevrer.

En cet endroit et dans les passages parallèles³¹, il ne s'agit plus, comme dans la première série examinée, d'un rite préparatoire à l'admission du roi mort dans l'au-delà. Ces textes insistent sur la qualité royale du pharaon; ils affirment la continuité et la perpétuité de son caractère souverain. Allaité par une divinité, le roi est de plus reconnu par là-même comme étant de caractère divin: l'allaitement n'est qu'une des manifestations de la protection maternelle divine³², ce qu'indique encore, d'une façon voisine, mais dans une perspective légèrement différente, au chapitre 365, les §§ 622 d-623 b:

Ton pied ne sera pas entravé au ciel, tu ne seras pas repoussé sur terre, car tu es un esprit *šh*, enfant de Nout, nourrisson de Nephthys; elles te font subir l'action *dm̄*.

Dans ce texte qui a pour intention principale d'appuyer les prétentions royales et d'affirmer au souverain l'intégralité de son pouvoir dans l'autre monde (cf. § 622 b/c, «Tu présides aux dieux et tu fais ce qu'a fait Osiris dans le Château du Prince à Héliopolis, après que tu as reçu ta dignité ...»), se retrouve encore, semble-t-il, un écho de la première conception examinée. En effet, *mšw Nwt*, K. Sethe l'a noté³³, évoque cette naissance à une vie nouvelle qu'est la mort³⁴, naissance, nous

³⁰ *šm̄t-wrt* allaitait le roi (Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Saḥurē*, II, pl. 18).

³¹ Cf. ci-dessus, n. 6, 7, 8, 9; le § 729 c se retrouve, avec mention de l'absence de sevrage, en 1119 b (à propos des deux vautours), en 1344 b (appliqué à Nout, portant les épithètes de la couronne de Haute-Égypte); en 2003 c (concernant la déesse d'El-Kab sous la forme de *šm̄t-wrt*).

³² H. Kees, *Totenglauben und Jenseitsvorstellungen* (Leipzig, 1926), pp. 142-43.

³³ K. Sethe, *Übersetzung und Kommentar*, III, p. 154.

l'avons vu, qui doit être suivie de l'allaitement (cf. *šn̄kw Nbt-h(w)t*)³⁵.

Il apparaît ainsi que les mentions de l'allaitement dans les Textes des Pyramides dépassent souvent la simple allusion à des soins inséparables de la condition maternelle. Si comme dans la seconde série de textes, l'allaitement sans sevrage est la garantie de la continuité de la survie du roi et de la perpétuité de ses privilèges, si d'autre part, comme dans les premiers passages étudiés, l'allaitement est une opération nécessaire pour qu'après sa renaissance le roi continue une nouvelle vie—conceptions qui peuvent être mises en rapport les unes avec les autres—, il convient de se demander si le lait n'est pas un breuvage doué de vertus spéciales³⁶ et pourquoi.

Remarquons d'abord qu'aux Textes des Pyramides il s'agit d'un lait divin: c'est celui de nourrices, dont le caractère exceptionnel suffirait à lui conférer des vertus particulières. Il est cependant difficile de préciser si ce lait est tenu pour un produit purement mythologique ou s'il est considéré comme semblable au simple breuvage naturel. L'univers des Textes des Pyramides est d'ailleurs un monde de «participations» où des «correspondances», à résonnances diverses, lient entre eux des domaines apparemment fort différents.

³⁴ Sur la mort comme renaissance, cf. H. Frankfort, *Kingship and the Gods* (Chicago, 1948), ch. X et notamment p. 118. La «restauration» d'Osiris est une seconde naissance, Textes Pyr. § 258; cf. J. Sainte-Fare Garnot, *JNES*, VIII (1949), p. 102. La notion d'une «fin», d'un terme inéluctable, d'un «néant» semble étrangère à la réflexion égyptienne, face aux problèmes de la vie et de la mort; le décès n'est pour elle qu'une transformation, le passage d'un état à un autre. (Théorie des *hprw* résumée par G. Thausing, *Der Auferstehungsgedanke in ägyptischen religiösen Texten* [Leipzig, 1943]).

³⁵ Cf. encore 1354 a: «car tu es certes un esprit *šh*, que Nephthys a allaité de son sein gauche».

³⁶ Cf. J. Sainte-Fare Garnot, «Deux vases égyptiens représentant une femme tenant un enfant sur ses genoux», *Mélanges Ch. Picard*, II (1949), p. 913, n. 5.

Notons qu'au chapitre 406, §§ 707 *a-d*, dans une énumération, où le lait d'Isis (*irtt 3st*) et le «flot» (*3gb*) de Nephthys sont mis en parallèle avec des éléments mythologiques, mais suivis de produits de consommation tout-à-fait normaux, le lait est compris dans une liste de produits vivifiants³⁷: la liste se termine en effet sur *nh(w) T im* (§ 707 *d*). C'est à ce rôle tonifiant qu'il est sans doute fait encore allusion, lorsque, dans le chapitre 269, après l'allaitement par Ipy, il est dit:

§§ 382 *a-382 b*:

le pays dans lequel va W (=l'au-delà), W n'aura pas soif en lui, W n'aura pas faim en lui, jamais.

Or, ce passage fait suite à une scène d'allaitement, sans que l'on mentionne d'autre mode d'alimentation; le lait apparaît donc comme une nourriture-type se suffisant à elle-même et remplaçant au besoin toutes les autres.

Sur les caractères et les propriétés de ce breuvage tonifiant, on ne trouve malheureusement que de très rares indications. Dans le même chapitre 269, on lit au § 381 *d*:

pour qu'Ounas tête ce tien lait blanc³⁸, clair³⁹, et doux⁴⁰.

Une telle description peut apparaître purement naturaliste; remarquons pourtant que *hdt* est le nom de la couronne blanche et *ššpt* un qualificatif de la déesse d'El Kab⁴¹, dont on sait par ailleurs les vertus à la fois nourricières et protectrices.

Protection et nutrition, tel est le double caractère qui semble s'attacher à la racine *bz3*, qualifiant aux Textes des

Pyramides à la fois le liquide nourricier et la nourrice, Isis:

§§ 1873 *a-b*⁴²:

O souverain, Neferkaré, prends pour toi ce tien liquide⁴³ *bz3w* qui provient des deux seins de ta mère Isis⁴⁴.

§ 32 *b*⁴⁵:

Prends⁴⁶ le sein de ta soeur Isis *bz3t*, pour que tu le portes à ta bouche.

On a déjà attiré l'attention sur l'évolution sémantique des racines qui en sont venues à exprimer l'idée de protection après avoir originellement désigné, de façon plus concrète, une action ou un produit protecteurs (*b3k*, *nd*, *nd*⁴⁷). Or, une racine *bz3* étant attestée à partir du Moyen-Empire avec le sens de «protéger»⁴⁸, n'est-on pas tenté de supposer que le *mw bz3w*⁴⁹, le lait (1873 *a*), est le liquide protecteur et qu'Isis, lorsqu'elle est qualifiée de *bz3t* (32 *b*), est considérée dans sa fonction de déesse apte à transmettre par son lait divin sa protection toute puissante⁵⁰?

INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
LE CAIRE

⁴² §§ 1873 *a-b* = N 700.

⁴³ *mw* désignant le lait maternel, *WB*, II, 52, 8.

⁴⁴ Cf. §§ 734 *a-b*.

⁴⁵ § 32 *b* = W 31, N 259, Nt 101 (pl. X), Ap. frgts. 10 et 20 (=Nt, pl. XXXI).

⁴⁶ *m*. impératif, cf. G. Lefebvre, *Grammaire*, § 362b.

⁴⁷ W. Spiegelberg, «*Varia XCIX, Die Symbolik des Salbens im Altägyptisch*», *Rec. Trav.*, XXVIII (1906), pp. 184-85; cf. A. Varille, *MIFAO*, LXVI (*Mélanges Maspero*, 1935-38), pp. 559-60.

⁴⁸ *WB*, I, 475, 8 sq.

⁴⁹ Aux exemples de *mw bz3w* donnés par le *WB*, I, 475, 5 (*Belegstellen*, I, 77), et Brugsch, *Dict. hiérog.* *Suppl.*, 445-46, joindre ceux de nombreuses listes d'offrandes.

⁵⁰ Nous nous contenterons de signaler l'existence en arabe d'une racine *bzz* en rapport avec les notions d'«allaitement» et de «mamelle» (*Tag el-Arouss*, X, p. 37; Gosselin, II, 1886, 663; Kazimírski, p. 123); une correspondance entre l'égyptien *bz3* et l'arabe *bzz* (qui s'applique au nom d'une partie du corps et à celui d'une fonction organique) ne semble pas présenter d'impossibilité théorique (comm.orale de M. Ch. Kuentz); mais on ignore l'ancienneté des termes de cette famille dans le vocabulaire arabe.

³⁷ A la basse époque, *nh w3s* est un des noms du lait (*WB*, I, 197, 7; I, 204, 1).

³⁸ *hd*, *WB*, III, 206, 15.

³⁹ *ššp*, *WB*, IV, 282, 9.

⁴⁰ *bnr* est à la basse époque une désignation du lait (*WB*, I, 463, 7).

⁴¹ Textes Pyr. §§ 910 *b*, 1566 *b*, et K. Sethe, *Übersetzung und Kommentar*, IV, pp. 173 et 189; cf. *WB*, IV 282, 7 et 8.